

Le péage poids lourds rapportera près de deux fois moins que l'écotaxe

Par Le Nouvel Observateur avec AFP

Publié le 23-06-2014 à 08h59

Ce péage qui concernera 4.000 km de routes au lieu des 15.000 km de l'écotaxe est une "solution à la fois équilibrée et de bon sens", plaide Ségolène Royal.



Le "péage de transit" pour les poids lourds prévu par le gouvernement pour remplacer l'écotaxe rapportera 500 millions d'euros par an, soit environ deux fois moins que le dispositif initial, précise lundi 23 juin la ministre de l'Ecologie Ségolène Royal.

Le remplacement de l'écotaxe, fortement contestée en Bretagne, par un péage concernant 4.000 kilomètres de routes au lieu des 15.000 kilomètres prévus dans le système initial est une "**solution à la fois équilibrée et de bon sens** (<http://www.franceinter.fr/emission-le-79-segolene-royal-6>)", a encore fait valoir la ministre sur France Inter.

L'écotaxe enterrée par **Ségolène Royal** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/segolene-royal>) devait rapporter, elle, plus de 800 millions d'euros annuels.

Ce principe permet d'"épargner complètement" la Bretagne, a assuré la ministre de l'Ecologie, seul l'axe nord-sud Nantes-Saint Lô étant concerné par ce péage. "Ce que ne voulaient pas les producteurs agricoles, ce sont les axes est-ouest car ce sont des axes intérieurs de transport de productions agricoles, et c'est vrai que c'était inapproprié de taxer des petits circuits", a-t-elle fait valoir.

Sapin évoque un complément possible

De son côté, le ministre des Finances, **Michel Sapin** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/michel-sapin>), a assuré que le manque à gagner du remplacement de l'écotaxe serait compensé par "d'autres ressources", évoquant "les péages sur autoroute".

"Il n'y aura pas moins d'argent, nous allons trouver d'autres sources", a déclaré le ministre sur France Info. Selon lui, il n'est "pas question que ce budget en faveur [...] des transports alternatifs à la route diminue".

Le produit de l'ex-écotaxe devait notamment servir à financer des projets de transport collectif.

La ministre a par ailleurs confirmé que les sociétés d'autoroute seraient "amenées à participer [...] avec leurs bénéficiaires" au financement des grandes infrastructures tout en écartant l'idée d'une "taxe supplémentaire, car je ne veux pas que les tarifs autoroutiers augmentent". Cela doit se faire de "façon contractuelle" avec ces sociétés, a-t-elle assuré.